



## REGION MORGES - AUBONNE

Walter Allenspach Trésorier  
Chenaillettaz 3  
1110 Morges  
[walter.allenspach@sefanet.ch](mailto:walter.allenspach@sefanet.ch)  
[www.morgesaubonne.eerv.ch](http://www.morgesaubonne.eerv.ch)

# COMMENTAIRES - COMPTES 2015 - Région 2

## A - Résumé

La région boucle la deuxième année de cette législature. Toutes les équipes ont travaillé avec beaucoup d'engagement. Nous avons vécu des moments forts comme «La Passion selon Saint Marc» le Vendredi Saint à Morges. Aussi sur le plan financier les résultats sont bons, même mieux que prévu. Le bénéfice de l'exercice monte à CHF 14'616.35. À cette occasion le Conseil régional remercie tous les partenaires sans qui l'existence financière de la région serait impossible : paroissiens, paroisses, services communautaires, conseils, caissiers et ministres. Il adresse un remerciement particulier à Mme Christine Guex, dont les compétences l'aident grandement à clarifier et à stabiliser la comptabilité régionale.

Avant de passer à l'étude détaillée des comptes qui doivent être adoptés, le CR souhaite souligner quelques points généraux à propos des finances de la région :

- «La Passion selon Saint Marc» ne fut pas seulement un moment fort mais aussi un succès financier, dont plus de CHF 4'000 ont été versés à la Région par l'ASACREMA. Ce bénéfice a été partagé entre les paroisses.
- Le SC - Formation et Accompagnement boucle l'exercice 2015 avec un bénéfice de CHF 4'600. Toutes les sections montrent des résultats positifs ou au moins équilibrés. On peut observer que le budget 2015 comptait avec un nombre de jeunes participants plus élevé. En réalité, on constate que le nombre des catéchumènes et jeunes continue à descendre.
- Les activités propres du SC - Présence et Solidarité montrent des résultats équilibrés ou positifs. Les chiffres montrent bien que l'aide aux plus démunis de notre société est importante. L'usage des moyens budgétés semble très prudent. C'est le soutien de la région pour ASPIR, Pro-Xy et Saint-Vincent de Paul qui charge les comptes de plus de CHF 11'000.
- Les rencontres traditionnelles du CR avec les présidents et trésoriers des conseils paroissiaux ont eu lieu. Les sujets de notre échange étaient surtout le niveau des contributions paroissiales, la clé de répartition des contributions, la situation financière des paroisses, en particulier la gestion des liquidités et la recherche des fonds. Le CR soutient des projets des paroisses en difficultés pour améliorer leur situation financière. Avant tout, il remercie les paroisses pour leur solidarité inter-paroissiale.

Le CR souhaite également apporter quelques précisions sur les comptes que l'AR devrait adopter.

## B - Charges

### 100 - Régions et paroisses

Les salaires et charges sociales de nos collaboratrices Christine Guex et Nelly Hofmann on les trouve dans les comptes 56000 - 56740, ainsi que les charges sociales de Laurence Schneider et Nicole Linder. Leurs salaires on retrouve sous FA Catéchisme - CHF 11'000 et FA Jeunesse - CHF 1'480.

La différence de CHF 1'054 entre budget 2015 et exercice 2015 s'explique par la différence de nombre effectif des heures travaillées.

C'est l'office des ressources humaines de l'EERV qui gère l'administration du personnel et paye les salaires. Pour cette raison, on retrouve ces charges mentionnées précédemment dans la catégorie 100 - Régions et paroisses.

### 111 - Chancellerie et finances

Sous Chancellerie et finances il y a les points suivants à souligner.

- 33095 Subventions Divers : la garantie de déficit de CHF 3'000 pour «La Passion selon Saint Marc» n'a pas été touchée.
- Dans les comptes 45010, 47500, 47505, 47510, 47950 47994 de l'exercice 2014 figurent les frais de « Sketchup » pour un total de CHF 6'366.45. Ces charges on ne les retrouve ni dans le budget 2015 ni dans les comptes 2015.
- 45020 Photocopies : en 2015 on n'a pas du faire une grosse commande de papier pour la photocopieuse. Cela nous attendra en 2016.
- 45210 Dons et cadeaux : l'offrande de CHF 4'180 lors du culte «La Passion selon Saint Marc» a été distribuée aux paroisse. Elle ne figure pas dans le budget 2015.

### 112 - SC Formation et accompagnement et 113 - SC Présence et solidarité

Les charges des services communautaires s'élèvent respectivement à CHF 61'197.20 pour Formation et accompagnement et à CHF 19'920.10 pour Présence et solidarité. Elles seront discutées ci-dessous, dans la section D - Service Communautaires.

### 114 - Information et dialogue

C'est difficile de différencier les frais entre ceux de l'Information et dialogue et du poste du MCO. Pour simplifier, seulement les frais fixes et substantiels liés à ce poste sont attribués à ce secteur ; CHF 2'000 de loyer, CHF 200 de nettoyage et conciergerie et CHF 300 de Internet abonnements. Les autres frais sont incorporés dans le secteur chancellerie et finances.

## C - Produits

### 100 - Régions et paroisses

60900 Contributions des Paroisses : Il s'agit des contributions à la région (obligatoires + solidaires). La différence de CHF 415 entre budget et exercice se trouve dans les

contributions solidaires. Il manque la contribution solidaire 2015 d'une paroisse de CHF 1'425. Mais on a pu comptabiliser en 2015 encore une contribution solidaire 2014 de CHF 1'840 d'une autre paroisse.

#### 111 - Chancellerie et finances

Sous Chancellerie et finances il y a les points suivants à souligner.

- 62025 Offrandes Concerts : ici on retrouve l'offrande lors du culte de «La Passion selon Saint Marc» du Vendredi Sainte 2015.

62025 Offrandes Concerts et 64095 Participations Divers : l'exercice 2014 inclut là des recettes de « Sketchup » de CHF 5'247.50 et de CHF 2'008.00.

- 62095 Dons divers : en 2014 la Paroisse de Morges-Echichens à fait un don à la Région de CHF 6'000.
- 64195 Produits divers : c'est un remboursement pour des chèques REKA.
- 80095 Produits exceptionnels Divers : c'est la mise à jour des transitoires de CHF 750.

#### 112 - SC Formation et accompagnement et 113 - SC Présence et solidarité

Les produits des services communautaires s'élèvent respectivement à CHF 64'479.10 pour Formation et accompagnement et à CHF 10'850.95 pour Présence et solidarité. Elles seront discutées ci-dessous, dans la section D - Service Communautaires.

## D - Services communautaires

### SC Formation et accompagnement

SC FA boucle 2015 avec un bénéfice CHF 3'281.90, comparé à la perte de CHF 762.48. Il faut souligner les éléments suivants :

- Enfance : le camp de 2015 a apporté un bénéfice de plus de CHF 3'000.
- 10417 FA Catéchisme : non seulement les frais de fonctionnement mais aussi le camp organisé par la région sont inclus dans ce secteur.
- Catéchisme : En général les responsables de catéchisme font un usage prudent des moyens à disposition. Les activités de catéchisme sont bénéficiaires dans toutes les paroisses. Les camps sont plus au moins équilibrés.
- Jeunesse : Le déficit de 2015 est sous CHF 1'000. Le camp de ski montre un bénéfice de plus de CHF 1'000. Pour le camp de Jacks, on n'a pas demandé une participation .
- Adultes-Aînés : Le secteur montre un petit bénéfice comme l'année précédente.
-

## SC Présence et Solidarité

SC PS boucle 2015 avec une perte CHF 9'069.15. Le résultat est beaucoup mieux que budgété et aussi mieux que l'année précédente. Il faut souligner les éléments suivants :

- Les résultats de SC PS montrent que l'équipe a augmenté ses activités et sa présence. Elle garde l'équilibre entre dépenses et recettes.
- 10420 Présence et Solidarité : ici on retrouve non seulement les frais de fonctionnement mais aussi les frais et recettes des activités comme Clin d'œil, Chouettes, Noël 2014 et 2015 à Aubonne. Le secteur est équilibré.
- 10421 PS Aumônerie de la rue : on observe un bénéfice financier de cette activité. C'est surprenant et s'explique par des recettes pas encore utilisées au moment du bouclage des comptes. Vu que l'activité est financièrement soutenue par des dons destinés à l'aumônerie de la rue le bénéfice doit rester là pour être utilisé en 2016.

## E - Bilan

Le bilan montre que nous avons assez de liquidités. Toutes les dettes à court terme sont largement couvertes par les moyens liquides nets. En plus les fonds affectés sont aussi couverts suffisamment par les moyens liquides.

La région boucle l'année 2015 avec un bénéfice CHF 14'616.35. Ce sont surtout les contributions des paroisses qui permettent à la région d'accomplir ses tâches. La région ne veut pas thésauriser. Pour cette raison le CR aimerait redistribuer le bénéfice pendant l'année 2016 aux paroisses qui ont des difficultés de payer leurs contributions cantonales.

## F - Résolution

Le CR demande à l'Assemblée régionale de bien vouloir accepter les comptes présentés en votant les résolutions suivantes :

- 1. L'Assemblée régionale accepte la redistribution suivante du bénéfice de CHF 14'616.35:**
  - reporter CHF 13'000 sur l'exercice 2016 pour être redistribué aux paroisses en difficultés de payer leurs contributions cantonales 2016. Le CR décide la répartition après consultation des Présidents et Trésoriers paroissiaux. L'opération sera accomplie fin novembre 2016.
  - attribuer CHF 1'616.35 à PS Aumônerie de la Rue.
- 2. L'Assemblée régionale accepte les comptes tels que présentés et donne décharge au Conseil régional et à la caissière.**